



Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

10 février 2022

Présent•e•s : Nadine Badr, Gabriela Ciuperca, Séverine Dolivet, Ivan Gentil, Frédéric Lagoutière, Julien Roques, Léon Matar Tine, Martine Varzea, Jiang Zeng.

Excusé•e•s : Vincent Farget (a donné procuration à Léon), Christine Le Sueur, Petru Mironescu (a donné procuration à Frédéric), Grégory Vial (a donné procuration à Ivan).

1) Validation du compte rendu du conseil du 22 novembre 2021 (validation oubliée le 6 janvier de cette année)

Vote à main levée :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 0

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2) Validation du compte rendu du conseil du 6 janvier 2022

Vote à main levée :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 0

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3) Validation du compte rendu du conseil du 31 janvier 2022

Vote à main levée :

Oui : 10

Non : 0

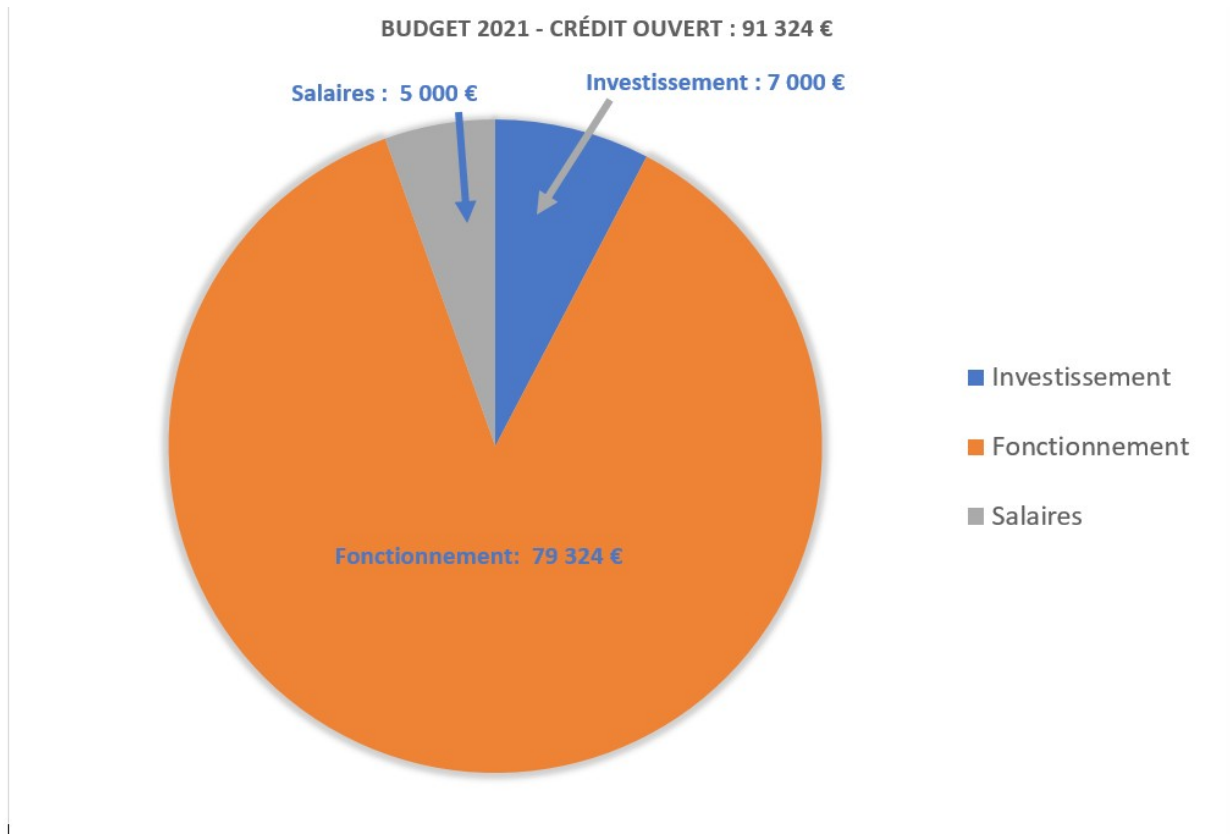
Abstention : 0

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

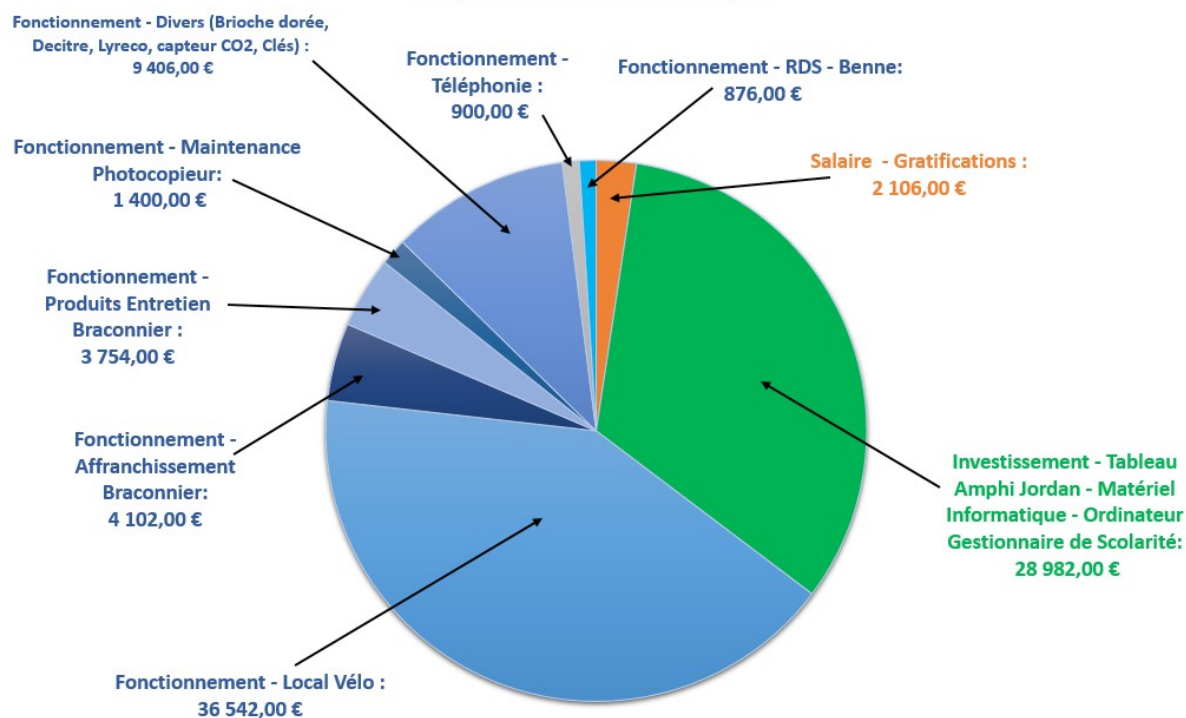
4) Présentation des dépenses et du budget du département, par Séverine

Séverine présente le budget 2021 : recettes et dépenses, et, également, le budget prévisionnel 2022.

Bilan financier avec recettes et dépenses 2021 :

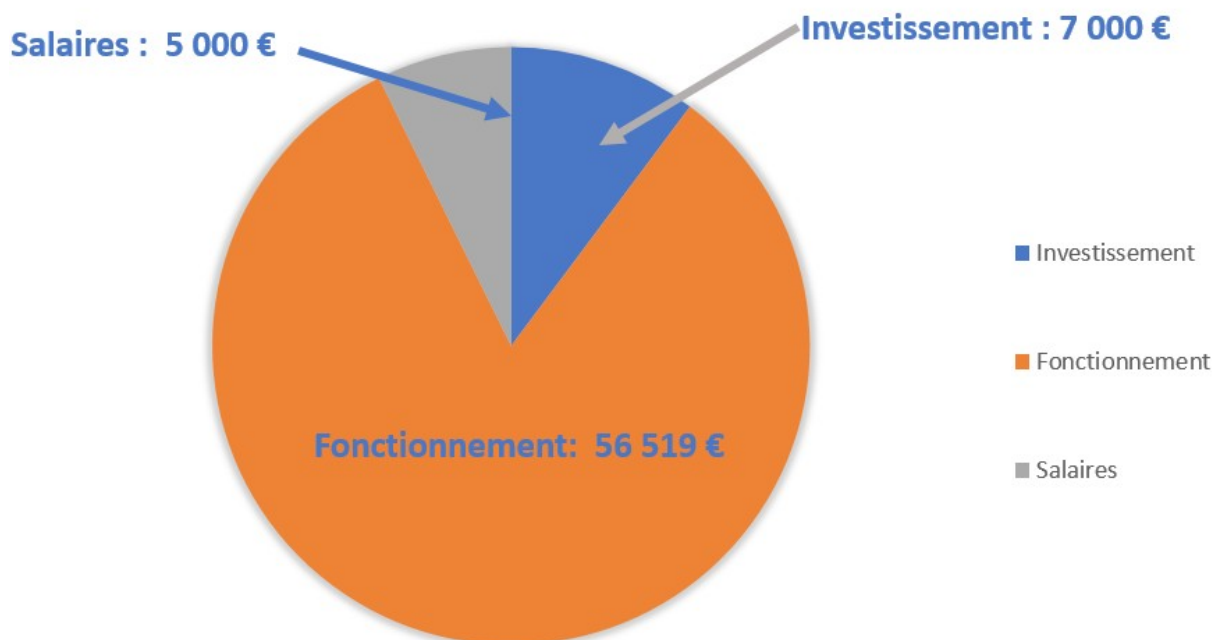


Dépenses 2021
Département de Mathématiques



Budget prévisionnel pour 2022 :

BUDGET 2022 - CRÉDIT OUVERT : 68 519€ (80 % DU BUDGET ANNUEL)



Le département souhaite mettre en place la possibilité de subventionner des congrès organisés par les enseignant·e·s-chercheur·se·s du département.

Anne-Laure Fougères organise cette année, à Lyon, le congrès annuel de la Société Française de Statistiques en Juin 2022. Le conseil de département propose de subventionner cette manifestation à hauteur de 500 €.

Vote à main levée sur la question : pour ou contre une subvention de 500 € pour le congrès de la société de statistiques ?

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

Le conseil de département précise également que des subventions pourront être accordées pour les congrès se déroulant à Lyon et dans sa région uniquement.

Les nouvelles maquettes seront mises en place à la rentrée 2022. Le département, avec les responsables de formation, va travailler sur les nouvelles plaquettes des nouvelles formations. Un budget sera donc consacré à cette dépense sur l'année 2022.

5) Élection d'un responsable de la double licence maths-physique (l'ensemble des candidats est : {Itaï Ben Yaacov})

Vote à bulletin secret sur la question : pour ou contre le remplacement d'Ivan Gentil par Itaï Ben Yaacov comme responsable de la double licence maths-physique ?

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 0

La responsabilité est confiée à Itaï, à l'unanimité.

6) Discussion à propos du règlement intérieur du département

La FST n'existe plus depuis 3 ans. Depuis 6 mois, la Faculté des Sciences a une existence, avec des statuts votés au CA. Depuis 3 mois la FdS dispose aussi d'un règlement intérieur, qui mentionne l'existence des départements de chimie, mathématiques et physique.

Des élections d'un nouveau conseil de département (département de mathématiques de la faculté des sciences) vont se dérouler en mars ou avril 2022.

Le règlement intérieur de notre département doit être rédigé et approuvé par le présent conseil avant le 3/03/2022, date à laquelle il doit être approuvé par le conseil de la FdS.

Le règlement du département sera donc soumis au vote lors du prochain conseil de département, le 28/02/2022. L'objectif est de voter un règlement intérieur minimaliste pour le 3/03/2022.

Le règlement intérieur de la FdS prévoit que nous puissions modifier les règlements intérieurs des départements facilement. Cela permettra de faire évoluer le règlement du département si besoin.

Le règlement proposé, envoyé par mail par Frédéric, est une adaptation des règlements intérieurs des départements de physique et de chimie. Les différences essentielles sont les suivantes :

- ✓ en chimie et en physique il existe un bureau du conseil,
- ✓ en chimie et en physique il existe une liste d'invité·e·s permanent·e·s très importante
- ✓ en chimie et en physique il n'y a pas de membres extérieurs.

7) Questions Diverses (modification de MCC...)

Nouvelles maquettes

Un travail doit être fait dans le département pour la gestion des services des enseignants afin de mettre en place la nouvelle maquette 2022-2026.

Julien et Frédéric avaient proposé de faire ce travail en collaboration avec Benoît Fabrèges. Finalement, ce travail sera en collaboration avec Vincent Farget. Il pourrait être rémunéré par le département pour ce travail.

Poste d'enseignant contractuel sur ressources propres (ex PAST)

Le profil de poste a été élaboré et un calendrier a été proposé. La date limite pour le dépôt des dossiers de candidature a été fixée au 5/04/2022.

Un comité de sélection a été mis en place.

Le département ne devrait pas recevoir trop de dossiers en raison des contraintes pour ce poste : c'est un poste à mi-temps qui doit être associé à un mi-temps à l'extérieur. Un enseignant vacataire de la formation serait peut-être intéressé. Mais tous les dossiers recevables seront étudiés.

Poste de Contractuel « OUI-SI »

La direction de Lyon 1 a décidé la création d'un poste de référent pédagogique pour la licence aménagée du portail math-info avec 192h d'enseignement annuel, poste en CDD pour 1 an renouvelable (message électronique d'Alessandra Frabetti, offre d'emploi attachée à la fin de ce compte rendu).

Le département de mathématiques s'inquiète de la charge de travail proposée et demande que la charge de travail soit réduite à 96h.

Vote à main levée pour l'approbation de la motion : Le conseil du département de mathématiques s'inquiète de la charge de travail qui serait confiée à un enseignant contractuel affecté au parcours adapté du portail math-info. Il demande que le nombre d'heures d'enseignement pour ce poste à plein temps soit réduit à 96, sachant que le travail de référent pédagogique de tous ces étudiants sera très lourd.

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 0

La motion est approuvée à l'unanimité.

Responsabilités des formations du département

Frédéric rappelle que la décision de remettre en jeu tous les 3 ans les responsabilités des formations du département a été votée lors d'un conseil de département. Il faudra donc mettre cette question sur la table pour les prochaines réunions du conseil. Il est rappelé qu'un·e responsable de formation peut, bien entendu, proposer à nouveau sa candidature.

La séance est levée 14h30.

Le prochain conseil de département aura lieu le 28 février 2022.



L'équipe enseignante du portail Mathématiques-Informatique, en lien avec le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des étudiants (SOIE) de l'université Claude Bernard Lyon 1, recherche un enseignant contractuel ou une enseignante contractuelle, pour mener des missions d'enseignement et de suivi pédagogique des étudiants.

Profil : Référent pédagogique

Missions :

- ENSEIGNEMENT :

La personne recrutée participera à hauteur de 192h ETD aux enseignements de remédiation des étudiants, en particulier ceux des parcours adaptés (oui-si, niveau L1). Elle assurera également la formation des tuteurs et le lien avec le tutorat.

- AUTRES MISSIONS :

La personne recrutée sera chargée du suivi individuel des étudiants, en particulier ceux des parcours adaptés (temps de travail effectif annuel de 806h pour cette mission). Ce suivi commence par une prise en charge à la rentrée, certains étudiants arrivant parfois après la rentrée universitaire, vu les dates de la fin de ParcoursSup.

Parmi les missions :

- Informer et répondre aux questions des étudiants sur l'utilisations des outils numériques de l'université : ADE, Tomuss, Claroline, outils visio (Webex), etc.
- Régler les problèmes d'emploi du temps, de test de positionnement, de test d'anglais etc.
- Faire le relais avec les enseignants et les outils qu'ils utilisent.
- Expliquer comment marche le système de notations et les conséquences (rattrapage, UE non validée, compensation, redoublement, ...).
- Faire le lien pour les inscriptions pédagogiques (choix des options, erreur d'inscription).
- Informer et communiquer de manière récurrente sur l'intérêt et les modalités du tutorat.
- Encourager le parrainage des étudiants avec les associations Ad hoc pour favoriser leur insertion au sein de Lyon 1
- Réaliser une fois par an une étude qualitative sur les étudiants des parcours adaptés en lien avec l'ingénieur pédagogique en vue du processus d'amélioration continue

La personne recrutée sera l'interlocuteur privilégié du service d'orientation et d'intégration professionnelle des étudiants (SOIE), et participera notamment à des événements comme par exemple le forum avenir, le salon de l'étudiant, les Journées de l'Enseignement Supérieur et toutes autres activités en lien avec l'orientation des étudiants.

- PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Être titulaire d'un diplôme minimum Bac +5 (par exemple Master MEEF)
- ✓ Expérience de formation ou d'enseignement appréciée

Personnes à contacter : Philippe PONCHARAL (philippe.poncharal@univ-lyon1.fr)

Spécificités du poste :

Poste à pourvoir le plus tôt possible

Durée : 1 an avec possibilité de renouvellement

Quotité de travail : temps complet

Rémunération brute mensuelle : 2669 euros brut mensuel

Comment candidater :

Constituer un dossier en version numérisée en un seul et même fichier formaté PDF à retourner par mail au plus tard le **15/03/2022** à Mr Philippe Poncharal.

Composition du dossier :

- CV + lettre de motivation
- Copie de tous les diplômes
- Notes obtenues au diplôme bac +5

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20